

## L'Autorité de la concurrence clo?t la proce?dure contre Apple et Orange sur la vente en exclusivite? de l'iPhone

### Description

*La distribution en exclusivité de l'iPhone d'Apple par Orange avait été interdite par le Conseil de la concurrence (devenu Autorité de la concurrence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009), à la suite d'une mesure d'urgence prise le 17 décembre 2008 (voir le n°10-11 de La revue européenne des médias, printemps-été 2009).*

Confirme?e le 4 fe?vrier 2009 par la Cour d'appel de Paris, l'interdiction de la distribution exclusive de l'iPhone devait toutefois faire l'objet d'une de?cision sur le fond, prenant en compte son impact concurrentiel sur le marche? du te?le?phone mobile. Pre?vu en 2010, le jugement sur le fond n'a pas e?te? rendu, apre?s les propositions faites conjointement par Apple et Orange a? l'Autorite? de la concurrence le 3 novembre 2009.

Les deux groupes, menace?s d'importantes amendes, ont pre?fe?re? suspendre pendant trois ans les exclusivite?s de longue dure?e pour la commercialisation de l'iPhone, distribue? e?galement depuis avril 2009 par SFR et Bouygues, suite a? la mesure d'urgence de?ja? prise. Toutefois, Orange et Apple ont propose? des exclusivite?s de trois mois lors du lancement de nouveaux mode?les d'iPhone, une dure?e re?duite de l'exclusivite? qui « permet a? un ope?rateur de couvrir les investissements spe?cifiques consentis pour le lancement ».

C'e?tait d'ailleurs sur le fondement de cet argument que la Cour d'appel de Paris avait conside?re? la dure?e d'exclusivite? de trois ans comme excessive, au regard de la rapidite? avec laquelle l'accord d'exclusivite? avait permis a? Orange de financer la campagne de lancement du premier mode?le d'iPhone. Apre?s analyse du marche?, la Cour d'appel avait conside?re? qu'une exclusivite? de trois mois e?tait suffisante, ce sur quoi se sont aligne?s Apple et Orange. Le 12 janvier 2010, l'Autorite? de la concurrence annonc?ait se satisfaire des engagements pris par Apple et Orange et les rendait, par sa de?cision, obligatoires moyennant quelques re?ame?nagements.

Sources :

- « France : Orange et Apple renoncent a? des exclusivite?s sur l'iPhone pour 3 ans », AFP, 3 novembre 2009.
- « iPhone : l'Autorite? de la concurrence clo?t la proce?dure contre Apple/Orange », AFP, 12 janvier 2010.

### Categorie

---

1. Droit
2. Un trimestre en Europe

**date créée**

21 décembre 2009

**Auteur**

alexandrejoux